



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Neuf-Marche

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint Pierre

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint Pierre

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/10/2004

Étendue de la protection : En totalité (cad. B 226)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.